

LA CONTRIBUTION DES ACTEURS DU CENTRE-VAL DE LOIRE À LA COP MONDIALE



LA 1<sup>RE</sup> COP RÉGIONALE, DE L'AMBITION À L'ACTION

# COMPRENDRE ET S'ENGAGER

ENSEMBLE POUR UNE RÉGION PLUS RÉSILIENTE  
FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



# COP REGIONALE : ACCÉLERONS NOTRE ACTION

## L'URGENCE CLIMATIQUE : DE L'INTERNATIONAL À LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2018, le GIEC a spécifié dans un rapport qu'il faut à tout prix contenir le réchauffement climatique à 1,5 degrés maximum.

Au-delà, notre planète s'expose à des événements climatiques extrêmes toujours plus fréquents, mettant en péril notre écosystème, notre sécurité alimentaire, notre santé et nos ressources.

Pour atteindre cet objectif, il est urgent de passer à l'action et d'engager une transition rapide et de grande ampleur en matière d'énergies, d'usage des sols, de transports, de bâtiments et de systèmes industriels.

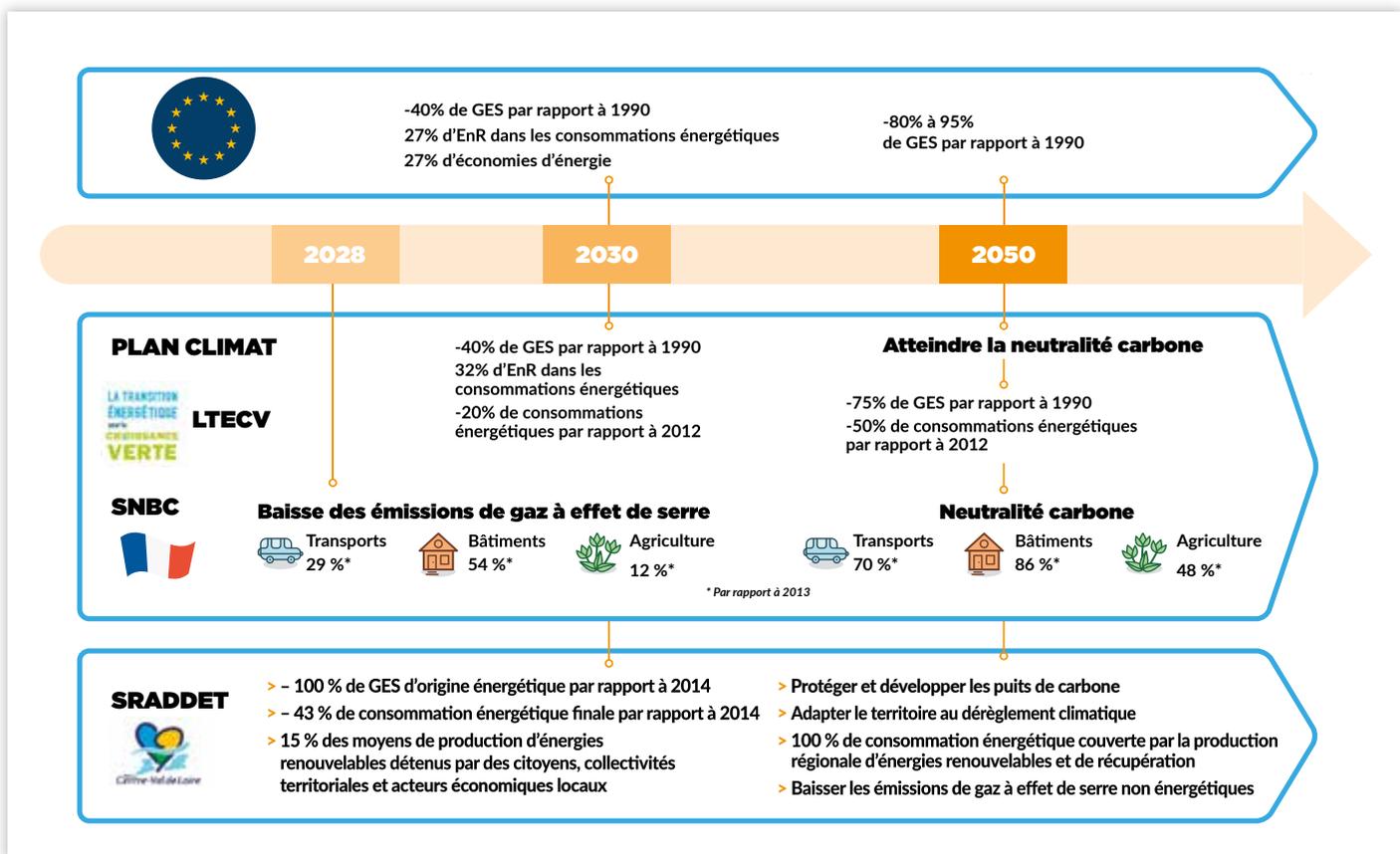
D'ici 2050, la France s'est engagée, comme l'Union Européenne, à atteindre la neutralité carbone. Une pacte matérialisé en 2015 lors de l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique, en compagnie de 195 délégations internationales.

À l'échelle des territoires, les Régions sont invitées à adopter un plan d'actions destiné à mettre en œuvre localement les objectifs nationaux. Il s'agit du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Agissons collectivement : ce combat est l'affaire de tous !



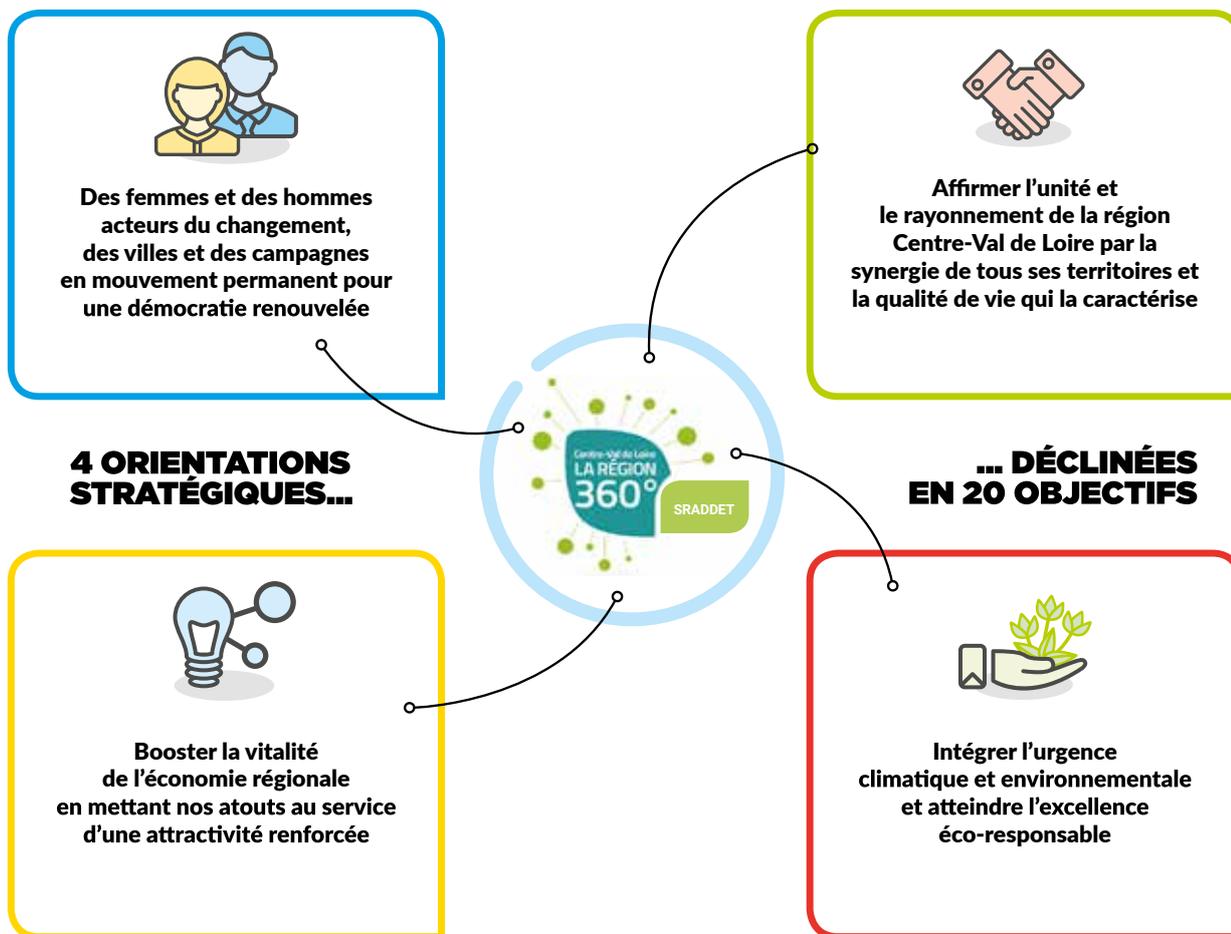
## QUELS SONT LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ?



# LA RÉGION FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : **LE SRADET**



**Une vision régionale, à 360° et unifiée pour l'aménagement et le développement durable de la région à moyen (2025/2030) et long terme (2050).**



## LA COP RÉGIONALE EN 3 NOTIONS PHARES



### COLLECTIF

COP est l'acronyme de « Conference of the Parties », soit « Conférence des Parties ». C'est le lieu et le moment où tous les acteurs concernés se mettent autour de la table pour débattre collectivement d'un sujet, obtenir un consensus et prendre des décisions.

### PARTICIPATIF

La COP régionale Centre-Val de Loire s'inspire de la COP, et notamment la COP 21 (21<sup>e</sup> Conférence des Parties sur le changement climatique). C'est un processus participatif, initié par le Conseil Régional, visant à atteindre les objectifs Climat Énergie du SRADET.

### DURABLE

La COP vise l'implication de tous les acteurs de la région face au défi climatique, maintenant et sur le long-terme. C'est aussi un instrument de la relance post-COVID-19. Les changements entrevus doivent permettre d'accélérer un passage à l'acte plus durable.

**TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT COMPLET EN SCANNANT CE QR CODE**



# LES PARTENAIRES DE LA COP RÉGIONALE

## WWF FRANCE

Pour le WWF France, la COP doit être un outil de mise en œuvre efficace de la relance verte de la région Centre-Val de Loire. C'est un engagement inédit pour accélérer la transition écologique du territoire et renforcer sa résilience. Pour y parvenir, le WWF

France préconise d'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables. Dans le cadre de son partenariat, il accompagnera les efforts de la Région Centre-Val de Loire pour répondre à cette crise.



## ADEME

L'Agence de la Transition Écologique, l'ADEME, soutient les acteurs de la région Centre-Val de Loire dans leurs démarches de transition énergétique et écologique. C'est un soutien technique, financier, une expertise, un conseil, des outils méthodologiques et des

dispositifs de sensibilisation. Le but : mobiliser toujours plus d'acteurs pour accélérer la mise en œuvre d'actions et de projets contribuant à la transition écologique sur l'ensemble de nos territoires.

## BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est un acteur majeur de la redynamisation des territoires sur la région Centre-Val de Loire. Elle accompagne les acteurs locaux dans la conception et le déploiement de projets structurants, novateurs et



socialement responsables. Elle a lancé un Plan Climat ambitieux avec Bpifrance pour accélérer la transition environnementale des territoires

et contribuer ainsi à la relance économique.



## LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

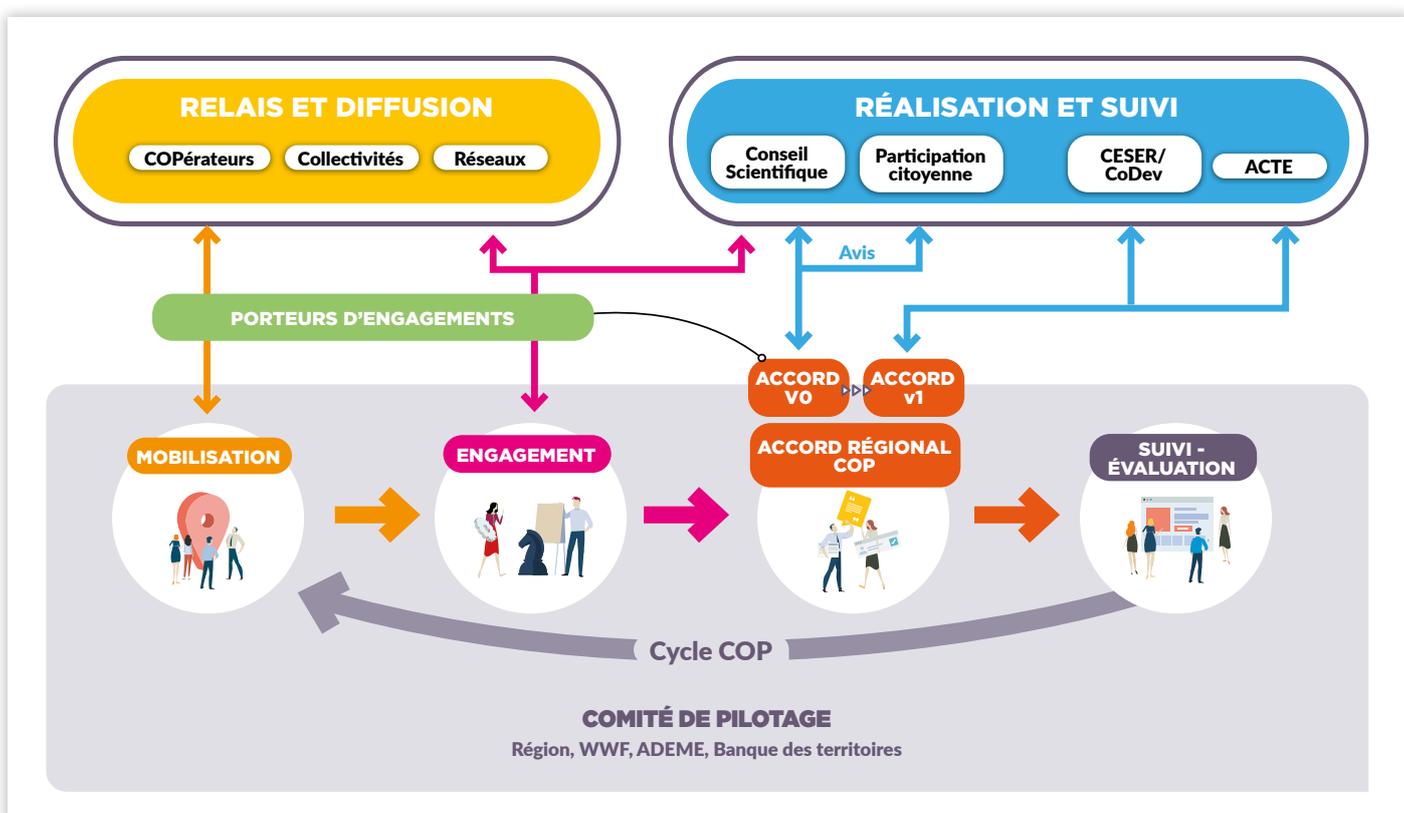
Consciente que les territoires doivent incarner fortement les transformations à opérer, la Région Centre-Val de Loire a décidé d'agir collectivement pour activer ces changements et donner l'exemple. Face à cette urgence

climatique, elle a souhaité mettre les acteurs et les habitants au cœur d'une grande mobilisation. C'est le sens de la COP, démarche inédite illustrant un désir de changement de modèle, accéléré avec la crise sanitaire.

# LA COP EN ACTION, LES ACTEURS S'ENGAGENT

## LE PROCESSUS DE LA COP ET

## LES INTERACTIONS ENTRE LES PARTIES PRENANTES



### 1. MOBILISER

La COP Centre-Val de Loire a pour but d'accélérer la mobilisation de tous les acteurs et des organisations de la région autour des cinq leviers Climat-Énergie prioritaires. Il s'agit aussi d'éveiller la prise de conscience citoyenne autour des enjeux liés au réchauffement climatique.

### 2. S'ENGAGER

Sous la forme d'un cycle de deux ans, la COP régionale mobilise toutes ces parties prenantes, de manière individuelle ou collective, et les incite à présenter des engagements d'action (initiatives, projets, financements, etc...). Les acteurs engagés peuvent ainsi bénéficier de conseils d'experts scientifiques, être mis en relation avec d'autres acteurs locaux, partager leur expérience et, dans certains cas, être accompagnés en ingénierie et en financement dans la mise en oeuvre de leur projet.

### 3. ÉVALUER

Toutes ces contributions s'inscrivent dans une logique de remontée et de validation spécifiques et sont au final intégrées directement au sein de l'Accord COP régional. C'est un véritable travail collectif, encadré par le processus de la COP.

# LES LEVIERS D'INTERVENTION **PRIORITAIRES**

Pour répondre à ses objectifs de réduction de la consommation d'énergie, de substitution des énergies fossiles, de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au dérèglement climatique, les acteurs engagés dans la COP régionale ont décidé d'agir collectivement sur cinq domaines prioritaires.



## LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

UNE PROTECTION VITALE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Avec la Loire, la Brenne, la Sologne et la Forêt d'Orléans, la région présente notamment une diversité de milieux naturels dont la biodiversité est menacée par l'homme et le climat. Ses ressources en eau sont également touchées en quantité et en qualité.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Six coalitions d'acteurs sont engagées pour amplifier l'action collective autour des enjeux « Milieux Naturels et Biodiversité ». 68 engagements, issus du secteur associatif, des entreprises et des collectivités territoriales ont été initiés. Enfin, la Région renforce son

action, notamment auprès des lycées, via le dispositif « Ma Région 100% Éducation – Jeunesse pour le climat ». Exemple de coalition : « Zones humides, zones utiles »

### LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)
- Le Contrat d'Appui au Projet (CAP) de la filière « forêt-bois »
- Renforcement de la construction bois pour répondre à la future RE 2020, E+C-.
- Développement des chaufferies bois approvisionnées en circuit plus court
- Gestion durable de la forêt pour la renouveler et l'adapter aux changements climatiques.

## L'HABITAT ET L'ENSEMBLE DU BÂTI

PREMIER GISEMENT D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DU TERRITOIRE

### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Des bâtiments fortement consommateurs, un parc immobilier vieillissant, une dynamique de construction faible et localisée... L'habitat et le bâti sont un levier prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La rénovation est aussi un enjeu de santé publique, de confort et de lutte contre les précarités.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Sept coalitions d'acteurs sont engagées à date autour des enjeux « Habitat et Bâti ».

Elles portent majoritairement sur l'usage des matériaux biosourcés et le développement des énergies renouvelables. 58 engagements issus du secteur associatif, des entreprises et des collectivités territoriales sont aussi lancés.

Exemple de coalition : « Lycées producteurs d'énergie renouvelable »

### LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE)
- Banque régionale spécialisée dans la rénovation énergétique des logements



- Service de « Conseil en Énergie Partagé »
- Mission régionale Bois Énergie
- Aides ADEME-Région

## LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS

PREMIER SECTEUR EN TERMES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE.

### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La région dispose d'un réseau d'infrastructures dense lui permettant de desservir le territoire. Pour répondre à ces enjeux de mobilité, elle s'est notamment engagée par le biais du SRADDET à diminuer la part de la voiture individuelle solo de 20 points d'ici 2050.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Trois coalitions d'acteurs visent à accompagner le développement de solutions bas-carbone. 34 engagements

issus des acteurs territoriaux sont déployés autour des thèmes de la mobilité douce ou électrique. La Région s'engage aussi à sortir du diesel ses 500 autocars d'ici 2028.

Exemple de coalition : « Mobilité de proximité responsable et solidaire en Centre Val de Loire »

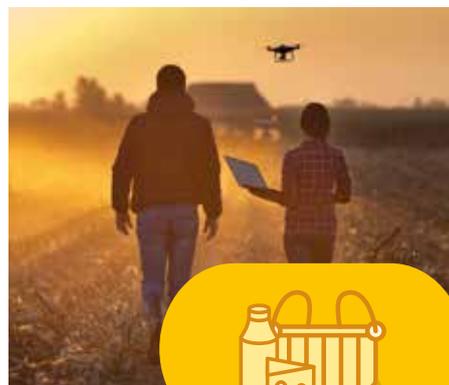
### EXEMPLES DE DISPOSITIFS EXISTANTS

- REMI (Réseau de Mobilité Interurbaine),
- Centrale d'information multimodale JVMalin ([www.jvmalin.fr](http://www.jvmalin.fr))
- Accompagnement de l'essor du vélo



## L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

LEVIER ESSENTIEL POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS RÉGIONALES DE GAZ À EFFET DE SERRE



### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'agriculture est une filière économique essentielle et une ressource locale importante pour la région, qui occupe 60 % de la superficie du territoire. Bien que diversifiée, elle doit tendre vers davantage d'autonomie et une plus grande durabilité.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Six coalitions se sont engagées sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation (lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées,

etc.). 25 engagements d'associations, d'entreprises et de collectivités travaillent notamment sur le développement des filières courtes ou à favoriser le bio dans les cantines. Exemple de coalition : Focus sur InnovAgroEco

### EXEMPLES DE DISPOSITIFS EXISTANTS

- Programme régional (Région-DRAAF-ADEME) pour l'élaboration de projets territoriaux agricoles et alimentaires
- Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST)
- Contrats d'Appui à la Filière (CAP)

## PROCÉDÉS INDUSTRIELS, DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

USAGE RAISONNÉ DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS VERS UN MODÈLE BAS-CARBONE.

### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'industrie, troisième secteur émetteur de la région des émissions de gaz à effet de serre, ouvre des réflexions sur l'économie circulaire. L'ambition régionale est d'accompagner la transition écologique des entreprises.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Sept coalitions d'acteurs ont été déployées autour de la Responsabilité

Sociétale des Entreprises ou le développement de la méthanisation. 55 engagements sont lancés, dont certains sur la promotion de l'économie circulaire et le déploiement du réemploi. Exemple de coalition r.E.I.T.r (réseau EIT régional)

### LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Financements Fonds chaleur de l'ADEME
- Aides régionales pour le financement



des actions de conseil externe - Actions collectives d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

# LES CONDITIONS **DE RÉUSSITE**

Transversales, les conditions de réussite sont à respecter nécessairement et permettent de soutenir la mise en œuvre performante des cinq leviers prioritaires de la COP Centre-

## SENSIBILISATION ET CONCERTATION DES CITOYENS

CONDITION DE RÉUSSITE ESSENTIELLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE RÉGIONALE.



### LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La réponse à l'urgence climatique repose en grande partie sur la conscientisation environnementale. Il s'agit d'un processus de prise de conscience progressive des enjeux environnementaux et de notre capacité à agir au quotidien pour transformer la société en profondeur. La COP régionale a été élaborée avec ce principe afin d'apporter des solutions pour mobiliser les individus et les collectifs. Le partage d'informations fiables, via des outils spécifiques, dans un contexte où fleurissent les fausses nouvelles, est ainsi primordial. La COP est aussi un cadre de partage et de concertation entre acteurs et citoyens. Enfin, la mobilisation des jeunes, via la communication digitale, est un moteur puissant de la société dans son ensemble.

### LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

Cinq coalitions d'acteurs portent des actions de sensibilisation et de concertation, et notamment à destination des jeunes. 153 engagements sont par ailleurs engagés. La Région travaille également à former ses agents, premiers relais de la démarche COP régionale auprès de tous les acteurs sur l'ensemble du territoire.

Exemple de coalition : « Actions éducatives et lien avec l'énergie pour des élèves éco-citoyens ».



### LES DISPOSITIFS EXISTANTS

- Convention Cadre Régionale de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CREEDD)
- Développement des formations auprès des publics relais d'éducateurs à l'environnement
- Mutualisation de l'information et facilitation de sa circulation
- Favorisation de l'appropriation des grands enjeux environnementaux pour amener à adopter des comportements écocitoyens



# DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

FAVORISER L'INNOVATION VIA LE PARTAGE DE SAVOIRS ET DE RESSOURCES.

## LES ENJEUX EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Centres de recherche, acteurs économiques, collectivités territoriales... Il s'agit de favoriser les collaborations entre ces structures pour agir en faveur de l'adaptation au changement climatique. La région Centre-Val de Loire accueille en effet six grands organismes de recherche nationaux.

## LES CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS COP POUR AMPLIFIER L'ACTION

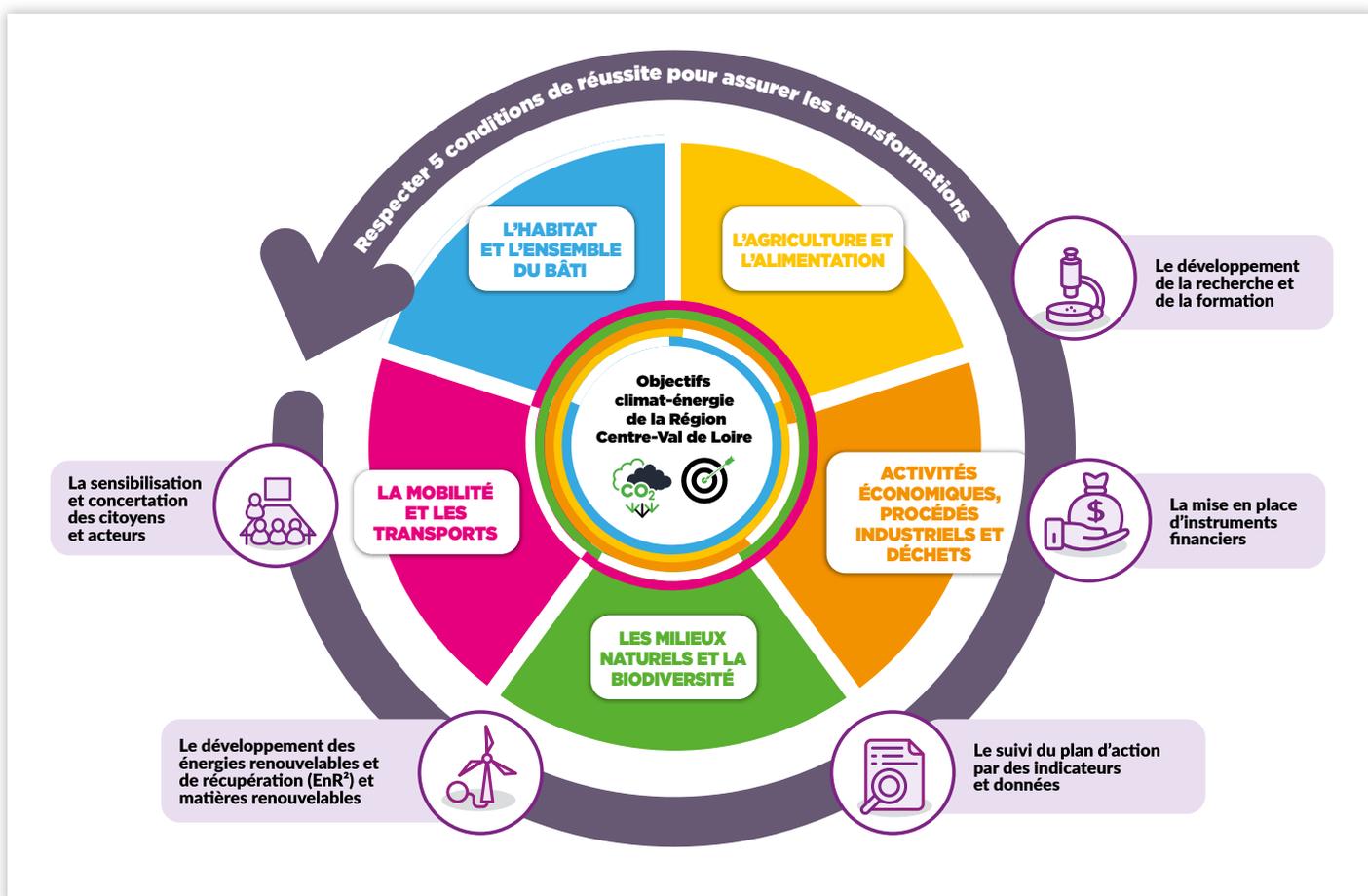
Une coalition s'est mobilisée sur le thème de la formation (FETE pour la Formation, l'Emploi et la Transition Énergétique). Elle vise à intégrer les enjeux de transition écologique dans la formation initiale et continue. 22 engagements d'organisation sont en lien avec le développement de la recherche et de la formation.

## EXEMPLES DE DISPOSITIFS EXISTANTS

- Service Public Régional de l'Orientation
- Financement de bourses doctorales pour les étudiants
- Appels à projets de recherche d'intérêt régional lancés chaque année



# LES LEVIERS D'INTERVENTION PRIORITAIRES ET LES CONDITIONS DE RÉUSSITE



# LA COP EN ACTION, LES ACTEURS S'ENGAGENT

## DES DISPOSITIFS FINANCIERS POUR ACCOMPAGNER LE PASSAGE À L'ACTION

### DES DISPOSITIFS FINANCIERS AU SERVICE DE LA COP RÉGIONALE

Mettre en place des instruments financiers solides est l'un des éléments centraux de la réussite de la COP Centre-Val de Loire. Le but : mettre à disposition des porteurs de projets les accompagnements nécessaires à la mise en œuvre de leur projet en orientant vers eux des flux financiers publics et privés. Il serait difficile d'énumérer tous les dispositifs d'accompagnement portés par les financeurs publics régionaux de la

transition écologique et énergétique. Outre ceux mentionnés ci-dessous, citons notamment les solutions proposées par la Banque des Territoires (prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, ingénierie de projet, etc.) et les outils de Bpifrance (prêts Éco Énergie, plateforme « tous nos projets.fr », etc.). Des dispositifs sont aussi portés par l'État, les Agences de l'eau, France Active, l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

#### SARE

Le programme d'information « SARE – Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique », porté par l'ADEME et co-porté au niveau régional, vise la mise en œuvre d'actions en faveur des logements et des petits locaux tertiaires privés sur le territoire. En 2020, 20 millions d'euros ont financé l'extension du réseau d'information avec l'ouverture de quinze nouvelles Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) d'ici 2023.

↘ [ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique](https://ademe.fr/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique)

#### FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE RENAISSANCE

Pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire sur les petites entreprises de moins de 20 salariés, qui inscrivent leur plan de relance dans les objectifs de la COP, la Région-Centre Val de Loire, en partenariat avec la Banque des Territoires et les Intercommunalités, ont créé le fonds de solidarité régionale RENAISSANCE. Doté de 13 millions d'euros, il a aidé au redémarrage de 1 000 petites entreprises et soutenu au total 15 000 structures.

↘ [centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/Fonds-Renaissance-une-aide-regionale-pour-les-petites-entreprises-locales](https://centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/Fonds-Renaissance-une-aide-regionale-pour-les-petites-entreprises-locales)

#### DISPOSITIF DORÉMI

DORÉMI ou Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles permet aux propriétaires de réaliser une rénovation thermique performante, globale et économique des logements. Le propriétaire dispose d'un accompagnement personnalisé. Les chantiers sont réalisés par des groupements d'artisans formés et coordonnés. DORÉMI est à la disposition des ménages et des artisans. Il propose notamment des formations à destination des professionnels du bâtiment.

↘ [renovation-doremi.com](https://renovation-doremi.com)

## LES DISPOSITIFS EUROPÉENS

L'Union Européenne, dont l'ambition affichée est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, souhaite fortement soutenir les politiques climatiques régionales. Ainsi, selon une étude du Réseau Action Climat France, la Région Centre-Val de Loire, est l'une des régions en Europe les plus ambitieuses au niveau du soutien via les fonds européens pour la transition énergétique de son territoire. 37 % de son enveloppe FEDER pour la période 2014-2020 a en effet été destiné au financement d'actions de développement d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Pour la prochaine génération de

fonds européens, on peut compter sur l'ouverture de leviers de financement pour les projets portés par la COP régionale. Dans ce cadre et afin de faciliter l'accès à l'ensemble de ces dispositifs européens, les financeurs régionaux de la transition écologique et énergétique s'engagent, dans le cadre de la COP, à créer un dispositif complet de financement et d'ingénierie.

↘ [europeocentre-valde Loire.eu/appels-a-projets-feder-fse-centre-val-de-loire](http://europeocentre-valde Loire.eu/appels-a-projets-feder-fse-centre-val-de-loire)

↘ [europe-en-france.gouv.fr](http://europe-en-france.gouv.fr)



*Quost vitatum ex etust audaapt iuntotaque ellaboraerum alit harit iundae sername comnis adigenim natum non cone quatus qui dis et am fugit ute et aut facerum lia corestio.*

# DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENT RÉPONDANT AUX BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DE LA COP

La Région Centre-Val de Loire et l'ADEME s'engagent à lancer chaque année des appels à projet dans des formats variés (manifestations d'intérêt, budgets participatifs...) visant à accompagner des projets s'inscrivant dans la COP et contribuant aux objectifs énergie-climat du SRADDET.

## Pourquoi lancer des appels à projet ?

Ces appels à projet sont destinés aux projets ou phases de développement de projets qui restent aujourd'hui sans réponse (pas de dispositif existant, projets ou expérimentations soutenus que partiellement ou insuffisamment pris en compte, etc.).

## Comment fonctionnent-ils ?

Les appels à projet COP vise à répondre aux besoins notamment identifiés par l'Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique. Ils veilleront à garder une bonne articulation et une complémentarité avec les dispositifs de financement déjà en place et le plan de relance

régional voté en octobre 2020. Ces appels à projet seront lancés en 2021.

## À quels acteurs sont-ils destinés ?

Collectivités, entreprises, associations, citoyens engagés dans une démarche de mobilisation... Les typologies d'acteurs concernés par les appels à projet sont divers. Chaque année, ils pourront être thématiques ou des sujets seront définis au regard des besoins identifiés sur le territoire.

## Quels types de projets ?

Ils peuvent notamment porter sur le déploiement de budgets participatifs, la multiplication des démarches de sensibilisation

et de mobilisation sur le sujet climat, l'encouragement de nouvelles démarches territoriales multi-partenariales de transition énergétique et écologique ou encore l'appui à des démarches structurantes de l'économie sociale et solidaire.

## Quels thèmes abordés ?

Par exemple, on peut envisager des projets autour des thématiques suivantes :

- l'émergence d'une filière de recyclage, la revalorisation, le reconditionnement d'ordinateurs et les investissements associés (dispositif « Ordi Centre »)
- Démocratie et Climat (budget participatif « Ma solution pour le climat »)



# LA CRÉATION D'UN DISPOSITIF ENSEMBLIER DE FINANCEMENT ET D'INGÉNIERIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de l'ACTE (Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique), la création d'un dispositif ensemble a pour vocation d'être un accélérateur des projets.

## L'ACTE, PILOTE DU DISPOSITIF

L'Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique est l'instance régionale de pilotage et de coordination de la transition énergétique, animée conjointement par le Conseil Régional, l'Etat et l'ADEME. Sa mission première : la mobilisation de l'ensemble des leviers financiers (publics, bancaires ou participatifs).

## UN ACCOMPAGNEMENT DE A À Z

Le dispositif aura pour vocation de faciliter l'accès à l'ingénierie technique mobilisable localement et la mobilisation de dispositifs financiers existants et nouveaux pour les porteurs de projet. C'est un véritable accélérateur de la mise en oeuvre des projets à travers un accompagnement global (méthodologique, technique, financier, administratif, etc.). Les porteurs de projet pourront se saisir de ce dispositif unique pour soumettre leurs initiatives aux partenaires.

## UNE DIVERSITÉ DE PROJETS

Les partenaires partageront des projets entrant dans les catégories suivantes :

- Projets récurrents pour lesquels plus de deux partenaires sont sollicités (ex. cofinancement d'unité de production d'énergie renouvelable)
- Projets dits complexes par leur nature systémique, leur montage, et/ou très innovants

# DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ENGAGÉS DANS LA COP

La Région Centre-Val de Loire souhaite inciter l'engagement citoyen à travers divers outils et notamment le développement ou le soutien d'instruments de financement citoyen. Le Crédit Coopératif a ainsi proposé la création d'un livret d'épargne pour financer les projets : le Livret COP Activ. Le Conseil Régional Centre-Val de Loire travaille également, avec la Fédération Bancaire Française et d'autres acteurs bancaires, pour étendre la contribution de ce secteur à la COP régionale.



# LA MÉTHODE COP POUR OFFRIR UN CADRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTEURS ET CITOYENS

Cadre méthodologique rigoureux, la méthode COP précise les modalités et les instruments nécessaires à la prise d'engagements et à la mise en œuvre de l'Accord COP Régional selon quatre grands principes :

- l'ambition portée par la COP

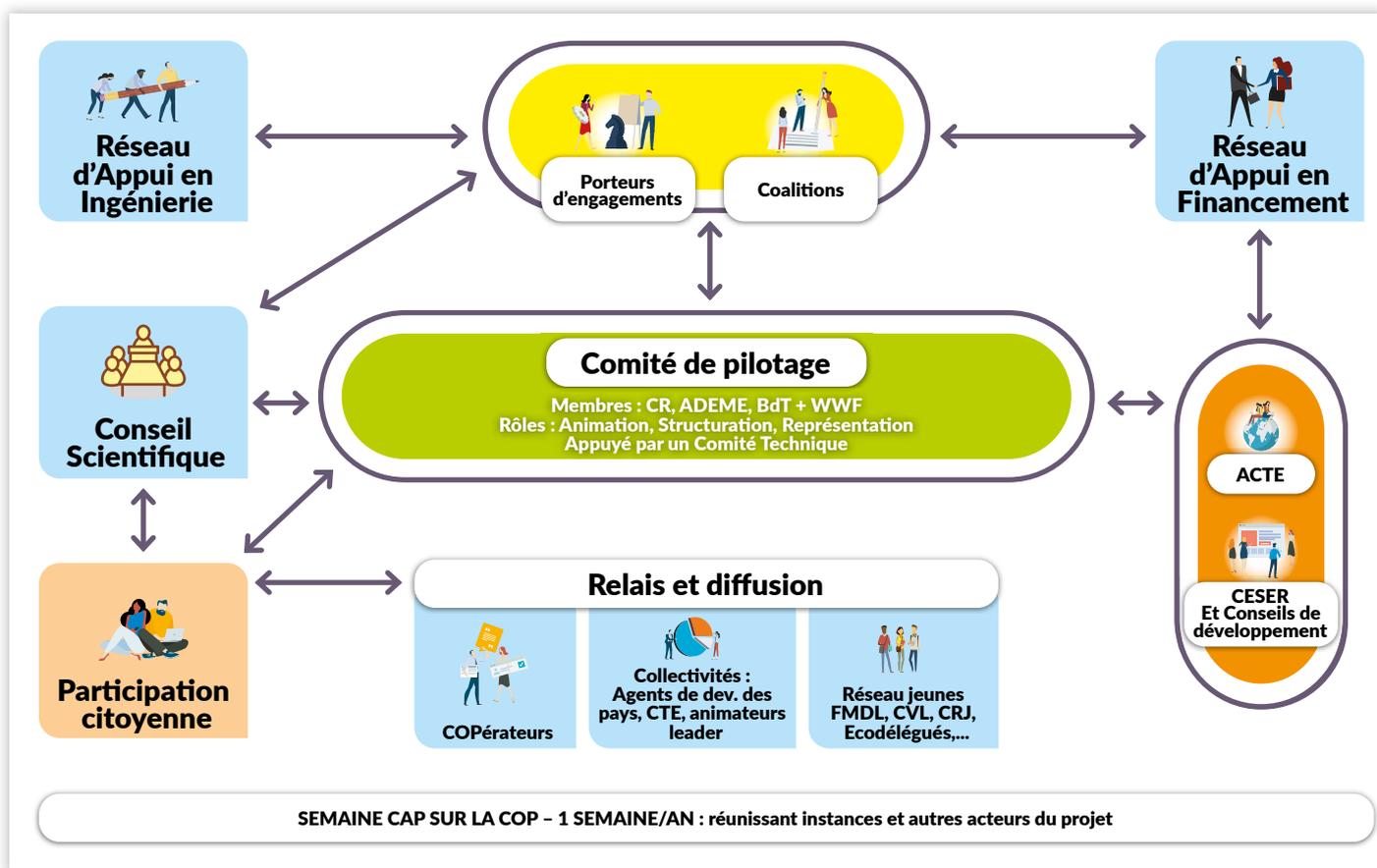
pour répondre à l'urgence climatique

- la transparence pour assurer la crédibilité de la démarche
- la solidarité pour que les acteurs puissent contribuer à leur niveau
- la pertinence afin que les efforts engagés dans la COP

soient à la hauteur des enjeux

Un dispositif de suivi et d'évaluation, construit avec les acteurs de la COP, permet d'évaluer tous les deux ans le dispositif COP et les engagements pris. Le suivi continu de la COP est assuré par le Conseil Régional.

## LA GOUVERNANCE



## LES INSTANCES DE PILOTAGE

**Une gouvernance structurée avec des rôles clairement identifiés est indispensable pour assurer le bon fonctionnement du processus COP et de ses différents dispositifs, maintenant et sur le long terme.**

### **LE COMITÉ DE PILOTAGE, COORDINATEUR DE LA COP**

Le COPIL est constitué de membres issus du Conseil régional Centre-Val de Loire, véritable chef-d'orchestre, de l'ADEME, acteur de la transition reconnu, de la Banque des Territoires, mobilisatrice de financements, et de WWF France, facilitateur d'engagement des acteurs. Il anime la dynamique COP, assure le dialogue avec les collectivités, recherche des financements et des aides à l'ingénierie.

### **LA PARTICIPATION CITOYENNE**

Les membres du COPIL s'engagent à développer des dispositifs pour associer les citoyens. Citons notamment l'élaboration de l'Accord COP, le suivi des engagements ou encore la démocratie participative. Il s'agit d'impliquer un échantillon

représentatif de la population (âge, situation de vie, lieu de résidence, maturité sur les enjeux climatiques, etc.). La participation citoyenne vient en complément des dispositifs COP existants comme le COPérateurs, l'application WAG et les défis de la transition.

### **LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Composée d'une cinquantaine d'experts, chercheurs et scientifiques, cette entité a pour vocation d'apporter des recommandations aux porteurs de projets et aux coalitions sur leurs engagements à travers un avis. Elle travaille aussi sur l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la COP régionale. Le Conseil Scientifique est aussi amené à se mobiliser sur les différents dispositifs comme les événements labellisés COP ou les ateliers citoyens.

## LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES IMPLIQUÉES

### **L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ACTE)**

Créée en 2019, l'ACTE est née d'une volonté commune de la Région, de l'ADEME et de l'État de mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux dans une dynamique partagée en faveur de la transition énergétique et écologique. Elle réunit des acteurs socio-économiques, de la recherche et de la formation, des associations, ONG et collectifs citoyens, des institutions financières et des collectivités territoriales. Sa mission est de piloter et coordonner la transition énergétique dans les territoires du Centre-Val de Loire, d'organiser l'observation sur les questions d'énergie et de climat, de suivre la COP et le volet énergie et climat du SRADDET.



### **LE CESER ET LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT**

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) vient éclairer par ses avis le Conseil régional. Il se compose d'acteurs représentant les entreprises et activités professionnelles non salariées, les organisations syndicales de salariés, les organismes et les associations. Quant aux Conseils de développement, ce sont des espaces de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens.



# DES RÉSEAUX RELAIS POUR AMPLIFIER LA DYNAMIQUE DE LA COP

La dynamique COP doit être relayée par des réseaux adaptés aux différentes échelles du territoire et à la diversité des acteurs régionaux. Ils viennent en appui des porteurs de projets ou font office de relais de diffusion.

## LES RÉSEAUX D'APPUI, ACCÉLÉRATEURS DU PASSAGE À L'ACTION

Face aux problématiques rencontrées par les porteurs de projets, les réseaux d'appui (collectivités, associations, syndicats, établissements publics, etc.) ont pour vocation de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets et leur faciliter l'accès aux ressources techniques et financières disponibles

à l'échelle régionale. Le réseau d'appui joue aussi un rôle dans la mise en place d'un guichet unique, qui permet de coordonner les appuis en financement et en ingénierie.

**Exemple de réseau d'appui : le réseau Oxygène - lab des initiatives.**



## LES RÉSEAUX DE RELAIS ET DE DIFFUSION

### LES COPÉRATEURS

Tous les acteurs de la région sont appelés à devenir COPérateurs pour contribuer à la mobilisation et à la sensibilisation des habitants de la région. Ce sont de véritables ambassadeurs de la COP. On compte plus de 315 COPérateurs.

### LES AGENTS DE COLLECTIVITÉS...

Des agents de collectivités et le personnel de structures cofinancées sont appelés à partager les enjeux de la COP dans leurs missions quotidiennes, à inciter leurs interlocuteurs à se mobiliser et à les accompagner.

### LES JEUNES ET LA COP (CRJ, CAVL...)

Divers dispositifs régionaux permettent d'impliquer les jeunes dans la vie de leur territoire, comme le Conseil Régional de la Jeunesse (CRJ), composé de 77 jeunes de 15 à 27 ans. Il se saisit des questions climatiques, environnementales et peut s'impliquer dans la COP.

# LES PARTENARIATS EN DEHORS DE LA RÉGION

Pour réussir ses objectifs, la COP régionale s'attache à se mettre en réseau avec les collectivités et structures engagées dans des démarches similaires, au niveau national, européen et international.

Citons notamment des partenariats à développer entre le Conseil

scientifique de la COP et d'autres instances en France et à l'étranger pour partager les avancées techniques sur les thématiques Climat-Énergie. La recherche de financement ou la création de dispositifs financiers s'entend aussi au niveau national et international. La Région Centre-Val de Loire est également adhérente à la Convention

des Maires (10 000 collectivités locales de plus de 57 pays, dont les villes d'Orléans, Tours et Bourges) dont elle est le coordinateur au niveau régional. Cette Convention rassemble les collectivités qui s'engagent pour la mise en œuvre des objectifs européens en matière de climat et d'énergie. Sur le territoire régional.

# LES MODALITÉS D'ENGAGEMENT DES ACTEURS

Les citoyens et les organisations ont à leur disposition plusieurs moyens de s'impliquer dans le processus COP : porter un engagement, s'inscrire dans une coalition, se lancer un défi citoyen individuel ou mettre en place un projet à l'échelle d'une organisation.

## PRENDRE UN ENGAGEMENT POUR UNE ORGANISATION

### POURQUOI S'ENGAGER ?

En s'engageant dans le processus de la COP, une organisation publique ou privée trouve un formidable moyen de s'engager en faveur du climat.

C'est l'occasion de prévenir les risques liés au changement climatique sur son activité, de s'inscrire dans une dynamique collective et de valoriser des initiatives innovantes.



### COMMENT FAIRE ?

L'organisation ainsi mobilisée, volontaire pour prendre un engagement, crée un compte sur la plateforme [www.cop.centre-valde Loire.fr](http://www.cop.centre-valde Loire.fr) et enregistre son projet d'engagement via un formulaire dédié.

### QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

Le Conseil Régional est amené à travailler ce projet avec le porteur. Une fois complété, le Conseil Scientifique apportera ses recommandations. L'engagement de l'organisation est ensuite intégré dans l'Accord régional COP.

## 240 ENGAGEMENTS

soumis par les organisations à titre individuel.



## 37 COALITIONS

dans lesquelles les citoyens sont investis.



## FOCUS SUR L'ENGAGEMENT DES ACTEURS ET FILIÈRES

Quelle que soit leur taille, les acteurs et filières économiques de la région ont un rôle actif à jouer dans la lutte contre le changement climatique, dont la COP régionale est un instrument. Anticiper les réglementations futures, transformer son modèle économique, accroître son attractivité... Les raisons pour s'engager sont multiples. Divers dispositifs peuvent être mis en place (mise en place de certifications, réalisation d'un bilan carbone, ateliers de formation des collaborateurs aux enjeux Climat/Énergie, partage des bonnes pratiques sur les canaux de communication COP, etc.). L'agence de développement économique de la région Centre-Val de Loire (DEV'UP) peut servir d'accompagnateur.

## UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AVEC LES COALITIONS COP

Les coalitions sont des groupes d'acteurs volontaires, publics et/ou privés, qui décident de travailler collectivement sur les enjeux de la COP. Leur rôle est notamment de travailler à lever les freins sur les sujets Climat-Énergie qui ne sont pas pris en compte à l'échelle régionale ou encore de valoriser les initiatives exemplaires sur le territoire régional.



Des coalitions naissent des engagements collectifs (actions communes à mettre en œuvre), ainsi que des engagements individuels déterminés par chacun de ses membres. Aujourd'hui 35 coalitions ont été

validées sur le territoire et couvrent l'ensemble des cinq leviers de la COP.

**Une coalition doit s'inscrire sur le site web de la COP : [cop.centrevalde Loire.fr](http://cop.centrevalde Loire.fr)**

## DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR INVITER LES CITOYENS À L'ACTION

### RELEVER LES DÉFIS WAG !

WAG (We Act for Good) est une application gratuite et disponible de WWF France. Son but : coacher les citoyens, les bousculer dans leurs habitudes et les guider vers l'adoption de nouvelles pratiques. En partenariat avec le Conseil Régional, un groupe « Région Centre-Val de Loire » a été créé sur l'application afin de permettre aux citoyens d'agir au niveau local dans le cadre de la COP. Il est ainsi possible de se lancer des Défis sur des thématiques ciblées (« Manger mieux », « Aller vers le zéro déchet »,

« Se reconnecter avec la nature », « Se déplacer en Région Centre-Val de Loire »), de suivre à tout moment son engagement pour la transition écologique au quotidien ou encore retrouver toutes les informations pratiques liées à la COP. Un outil de passage à l'action communautaire !

**Plus d'infos sur...**

[www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good](http://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good)

## LES DÉFIS DE LA TRANSITION

### QU'EST-CE QU'UN DÉFI CITOYEN POUR LE CLIMAT ?

C'est un outil de mobilisation citoyenne, de sensibilisation et d'expérimentation visant à l'adoption de comportements vertueux et de modes de vie soutenables, en travaillant sur la sobriété énergétique. Se lancer un Défi citoyen, c'est passer à l'action au quotidien en s'engageant à réduire sa facture, limiter sa consommation d'eau, bien trier ses déchets ou encore avoir une alimentation locale. C'est aussi inspirer d'autres citoyens à faire de même en partageant son expérience ou en formant des équipes thématiques !

### À QUELS DÉFIS PEUT-ON PARTICIPER ?

En Région Centre-Val de Loire, le Défi Famille À Énergie Positive (DFAEP), ainsi que le Défi Famille à Alimentation Positive (DFAP) sont déployés depuis plusieurs années.

D'autres thématiques de la COP (mobilité, biodiversité, déchets-économie circulaire, etc.) feront aussi l'objet de nouveaux Défis.

### COMMENT LA RÉGION SOUTIEN-T-ELLE CES DÉFIS ?

Par l'intermédiaire du Programme d'Utilité Sociale DECLICS, porté par le CLER (Réseau pour la transition énergétique), la Région Centre-Val de Loire déploie des Défis sur son territoire, avec le soutien de l'ADEME.

Une plateforme web permet l'organisation et le suivi des Défis de la transition. C'est aussi un moyen de s'inscrire pour y participer !

[www.defis-declics.org](http://www.defis-declics.org)



## L'EXEMPLARITÉ DES MEMBRES DES INSTANCES DE PILOTAGE DE LA COP

### ILS SE SONT ENGAGÉS

#### ADEME

L'ADEME est active dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. L'équipe de la Direction Régionale Centre-Val de Loire de l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. Ainsi, dans le cadre de la démarche COP, la Direction Régionale de l'ADEME renforce son soutien financier aux projets innovants.

#### Banque des territoires

La Banque des Territoires s'inscrit comme un partenaire majeur, constructif et innovant en faveur de la réussite de la COP et de ses objectifs.

Elle s'engage notamment pour un parc immobilier plus durable, à participer aux projets de rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités locales, via ses outils financiers, ou encore à contribuer à une offre de bureaux tertiaires de haute performance énergétique sur le territoire régional

#### WWF France

Fondation reconnue d'utilité publique, WWF France agit chaque jour afin de garantir aux générations futures une planète vivante.

Ses équipes oeuvrent au quotidien pour réduire leur empreinte écologique dans leurs bureaux dans le monde (promotion des mobilités douces, construction durables des locaux, récupération de mobiliers, etc.).

### LA RÉGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE EXEMPLAIRE

Rappelons, qu'au niveau national, les collectivités locales, dont les Conseils Régionaux sont responsables de 12 % des émissions de gaz à effet de serre et ont la possibilité d'agir sur plus de 50 % des émissions nationales au travers de leurs politiques publiques. La Région Centre-Val de Loire a choisi de s'emparer de cette thématique il y a plusieurs années. La COP est l'illustration parfaite de son engagement pour la transition écologique et énergétique. Dans ce cadre, le Conseil Régional a ainsi déposé 42 engagements et est partie

prenante de six coalitions. Il s'attache à mobiliser tous les acteurs du territoire. Il a notamment fait réaliser deux bilans de gaz à effet de serre, BEGES. L'un relatif à toutes ses activités (« patrimoine et compétences » : moyens généraux, réseau Rémi et lycées). L'autre afin de définir un taux précis des émissions globales de gaz à effet de serre sur son territoire. À la clé : la définition d'un plan d'actions pour les réduire. Enfin, en 2020, 400 millions d'euros ont été alloués à des actions contribuant aux objectifs Climat-Énergie ?



© Anthony Levrot

# LE CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA COP RÉGIONALE

## PRINCIPES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA COP (PENSER À CLIMATE DATA HUB)

### LA NÉCESSITÉ D'UNE COLLECTE DES DONNÉES

La mise en oeuvre de la COP Régionale et la nécessité de suivre ses effets à long terme sont l'occasion de mobiliser de manière inédite en France des données massives en lien avec le changement climatique. Elles sont issues d'acteurs variés et permettent le soutien d'expérimentations et de l'innovation, de mieux comprendre les enjeux liés au changement climatique et comment s'adapter à l'échelle régionale.

### UN « DATA HUB » POUR LE CLIMAT CENTRE-VAL DE LOIRE

Un espace d'échanges et d'interactions entre plusieurs acteurs publics et privés, autour de la donnée pour le changement climatique, est regroupé au sein d'un « data hub » pour le climat Centre-Val de Loire. Il s'agit de créer une coalition d'acteurs autour des données COP d'intérêt régional.

### UN SUIVI FIN POUR UNE ÉVALUATION STRATÉGIQUE

Le suivi constitue un processus continu de collecte et d'analyse des informations afin de savoir si les activités réalisées vont dans le bon sens et au bon rythme. L'évaluation est l'instrument de pilotage stratégique et un outil de gouvernance qui permet de mesurer les effets produits et de les analyser.



## LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE



### DÉFINITION

Définir des indicateurs adaptés au projet et prenant en compte la capacité à mobiliser de la donnée.



### CO-CONSTRUCTION

Construire ces indicateurs et définir les données associées avec les parties-prenantes de la COP, de l'observation et de l'action territoriales.



### MISE EN COHÉRENCE

Réunir les fournisseurs de données et les acteurs de la COP, pour s'accorder sur la collecte, l'harmonisation, la gestion et la valorisation de la donnée.



### RESTITUTIONS

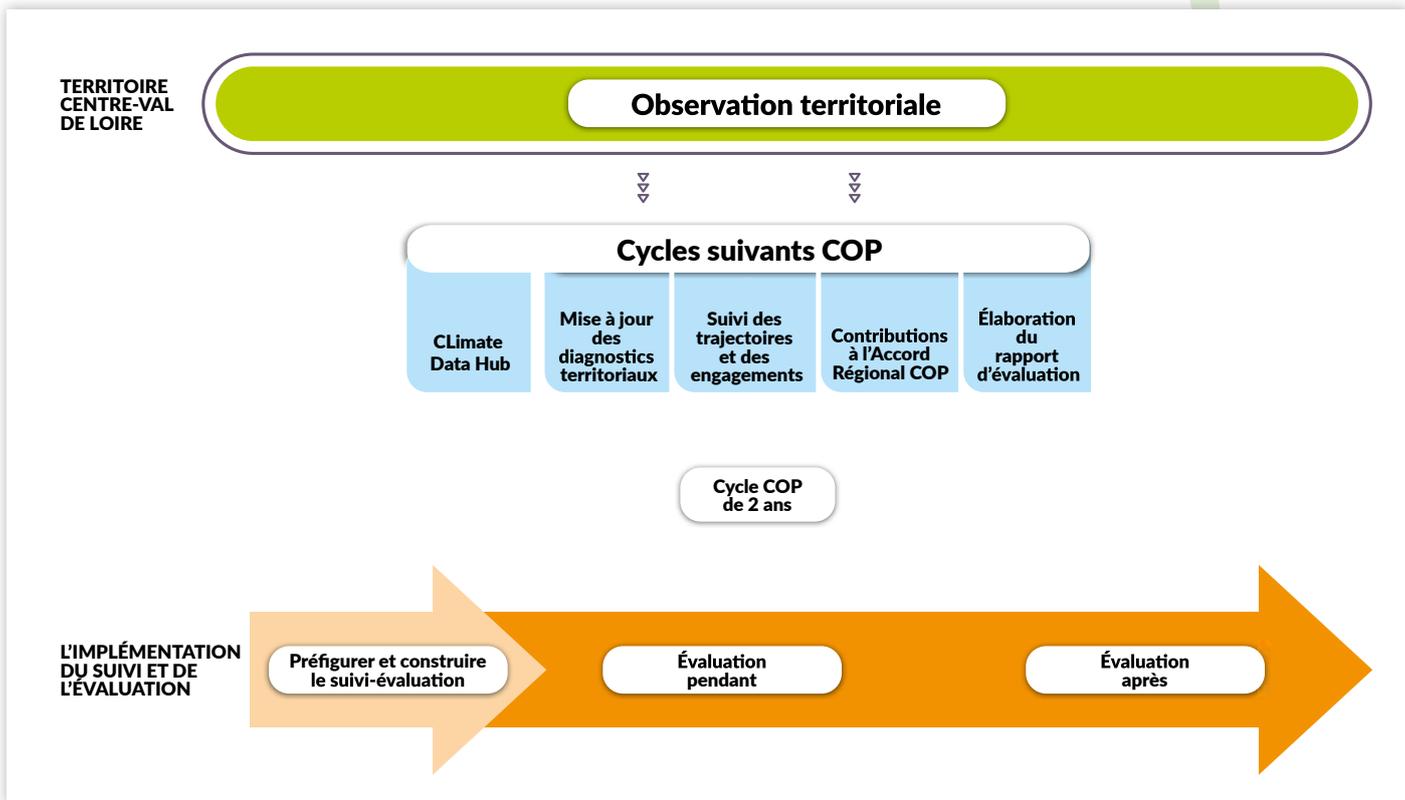
Proposer des restitutions adaptées à tous les acteurs de la COP.



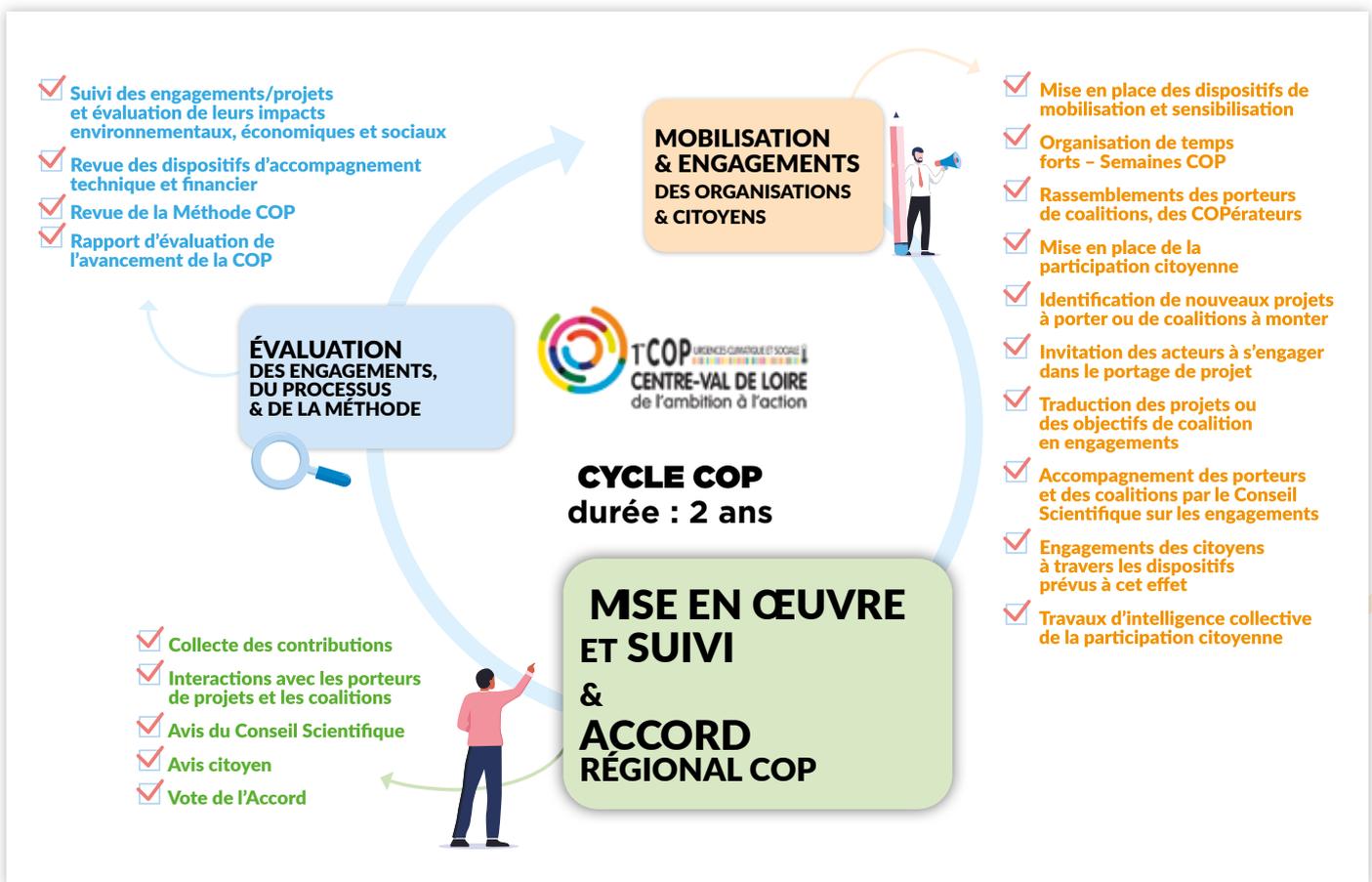
### OPEN DATA

Intégrer ces données de manière ouverte : entrer pleinement dans une logique d'open data.

# LES DIFFÉRENTS TEMPS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION



# LE CYCLE DE LA COP



# SIGNATURE DU PROTOCOLE DE L'ACCORD

## DE LA 1<sup>ÈRE</sup> COP RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

- La nécessaire implication de l'ensemble des parties prenantes de la région Centre-Val de Loire pour garantir un avenir durable aux générations futures ;
- Le besoin d'adapter l'économie régionale aux enjeux du changement climatique et de tenir compte des spécificités de chaque secteur d'activité pour garantir le plein effet des mesures envisagées ;
- Les bénéfices socio-économiques territoriaux que constituent les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique portées par les collectivités, les organismes publics, les entreprises et les citoyens.

Considérant l'ambition du SRADDET de la Région Centre-Val de Loire dans le domaine Climat/Energie et notamment les règles et objectifs partagés suivants :

- Réduire la consommation énergétique finale de 43 % en 2050 ;
- Atteindre 100 % de la consommation régionale d'énergie couverte par la production en région d'énergies renouvelables en 2050 ;
- Réduire de 100 % les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique entre 2014 et 2050 et améliorer la qualité de l'air ;
- Réduire de 15 % les déchets ménagers en 2025 et favoriser le développement de l'économie circulaire ;
- Favoriser l'éco-conception et renforcer la performance énergétique des bâtiments ;
- Développer un urbanisme plus durable pour endiguer la consommation des nos espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- Encourager une économie qui relève les défis climatiques et environnementaux ;
- Identifier l'impact et la vulnérabilité au changement climatique et définir une stratégie d'adaptation des territoires.

Considérant le 1<sup>er</sup> Accord COP en région Centre-Val de Loire, adopté par le Conseil Régional le 15 octobre 2020 :

- Nous confirmons notre volonté de créer un cadre dynamique et favorable à l'émergence d'un modèle de région résilient aux changements climatiques ;
- Nous prenons acte et nous engageons à prendre en considération les avis du Panel Citoyen, avis du Conseil Scientifique et recommandations du CRJ ;
- Nous nous engageons à contribuer à l'accompagnement les acteurs à mettre en œuvre leurs engagements individuels et collectifs ;
- Nous nous engageons à contribuer à l'amplification les mobilisations nécessaires pour un changement d'échelle des transformations à conduire ;
- Nous nous engageons à continuer à contribuer activement au processus continu de la COP régionale, tant dans l'appui à la réalisation des objectifs que des accords à venir tous les 2 ans.

Signé le 03 / 02 / 2021 à ORLÉANS par :



Président du Conseil Régional  
François Bonneau



Délégué régional  
Mohamed Amjahdi



Directrice Générale  
Véronique Andrieux



Directrice régionale  
Centre-Val de Loire  
Julie-Agathe Bakalowicz



Présidente du Conseil Scientifique  
de la COP régionale  
Federica Migliardo

En présence de Charles Fournier, Vice-Président à la Transition Écologique et à la coopération  
& Sabrina Hamadi, Conseillère déléguée à la COP régionale.

# LES ACTEURS ENGAGÉS

## DANS L'ACCORD COP

1000 et 1 Partages Recyclerie créative • Adar Civam • ADEME – Direction Régionale Centre-Val de Loire • Adil 36 • ADIL de l'Indre • ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir – Espace Info Energie (45) • ADIL EIE 41 • AFPG – Mission Géoqual • Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher (ALEC 18) • Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre-et-Loire (ALEC 37) • Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire • Agir pour la biodiversité dans nos cultures • Agropithiviers • AMAPP DU LOING • APECITA • ARBOCENTRE • ArboréSciences • AREA Centre-Val de Loire • Ariporc • ASDEC 41 • Association française des professionnels de la géothermie (AFPG) • Association Hommes et Territoires • Association Unis-Cité • Astrolabe / association Antirouille • Au Tour du Vrac • Auxilia Conseil • AVERN, membre du FNE Val de Loire • Banques des Territoires • Berry Graines • Big Berry • BPCE • BPI • Bureau information Jeunesse • C2S services • Caquésiau Conseil • CC Beauce Val de Loire et CC Grand Chambord • CCI Centre-Val de Loire • CCI de Loir-et-Cher • CEBI45 • CENTRAIDER • Centre Energy • Centre social du Pôle Solidarités de la Mairie de Beaugency • Centre Val de Loire Energies • Cerema • CESER • Chambre d'agriculture de l'Indre • Chambre Régionale d'Agriculture Centre Val de Loire • Chartres métropole • CHATEAU'ROULE • Cheptel • CILLE DE BOURGES CENTRE EUROPE DIRECT • Citoyens Pour Le Climat 28 • Cléry-Saint-André en transition • Club "Comité pour l'environnement" • CNFPT Centre Val de Loire • CNRS • CNRS/Université d'Orléans-ICMN • Collectif Chinonais Environnement • Collège Lycée Saint Joseph • Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement • COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS – VILLE DE BLOIS • Communauté d'agglomération de Bourges (BOURGES PLUS) • Communauté de Communes Beauce Val de Loire • Communauté de Communes Coeur de Beauce • Communauté de Communes Loches Sud Touraine • Communauté de Communes Terres du Haut Berry • Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre • Communauté de Communes Touraine-Est Vallées • Commune de Marçais • CONCORDIA CENTRE-VAL DE LOIRE •

Conseil HD • Conseil régional Centre-Val de Loire • Convivium SlowFood Tours Val de Loire • COVED • Credit Agricole • CREDIT AGRICOLE DE TOURAINE POITOU • Credit Coopératif • CREDIT MUTUEL DU CENTRE • CREDIT MUTUEL DU CENTRE • Cré-sol • CRMA Centre-Val de Loire • DALKIA / FEDENE • Dev UP • devenir.art • Dhdbebe essai • Direction Générale de l'Eau • DORDIVES EN TRANSITION • DORÉMI SAS • DREAL • DREAL CENTRE VAL DE LOIRE • EARL Clos des Quarterons • ECHOBAT • Eco-infirmier • EDF Délégation Régionale Centre-Val de Loire • EMPREINTE POSITIVE • ENERGIE Eure-et-Loir • Energie Partagée • Envirobat Centre • ENVIROBAT Centre • EPLEFPA du Loiret • Espace Info-Energie 28 • Eure-et-Loir Nature • Eure-et-Loir Nature • FD'Nature • Federation des banques francaises – Centre Val de Loire • Fédération des Centres Sociaux Centre Val de Loire • Fédération des Maisons de Loire • Festival Terres et Son • Fibois Centre-Val de Loire • France Energie Eolienne • France Nature Environnement Centre-Val de Loire • Gestionnaire du réseau de distribution Electrique • Gites Insolites de Sologne • Graine Centre-Val de Loire • GRDF • GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE • Groupe PAPREC / COVED • GRTgaz • Hameau Partagé • HYDROGEOLOGUES CONSEIL • Ikare • Indre Nature • Ingré Ormes 2030 • Innophyt Cetu • InPACT Centre • Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte / RTR EntomoCentre • Institut Européen D'histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA) • Iren Sarl – Château du Rivau • La Belle et La Blette • LA COULEUR DU WEB • La Filerie • La Ligue de l'enseignement Centre val de Loire • LA POSTE • la P'tite Brosse • LA RESSOURCERIAIE • Laboratoire Ercaé – Université d'Orléans • L'ASSO – TERRES DU SON • LBLGC USC INRAE 1328 • Le Drive du Bon Sens • Le Loiret, Une Chance • Le Malesherbois • Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire • Le POLAU • Le Printemps de la Permaculture • LEAP Sainte Cécile • Léo Matteudi, facilitateur d'utopies (www.leomatteudi.com) • Les pêcheurs Bellocéens • Les Planches à gabare • Les semeurs d'éco joules • Les sons du sous-sol • les survoltés du canal • Les Verts de Terre • LETP La Providence • Lfésa Transition • Ligue de l'enseignement

Centre Val de Loire • L'Oasis du Dragon • Loire Future • LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT • loisorare • L'Opcommerce • LPO LOIRET • LPO Touraine • LUCIOLE • Lycée Camille Claudel • Lycée DES METIERS ALBERT BAYET • Lycée Fulbert • Lycée JACQUES MONOD • Lycée Jean ROTROU • Lycée polyvalent Pasteur • Lycée Professionnel Marguerite Audoux • Lycée Rotrou • Lycée Val de Cher • Lycée Voltaire • Mairie – Le Charme • Mairie d'Aillant-sur-Millieron • Mairie de Boulleret • Mairie de Donnery • Mairie de Neuvy • Mairie de Pigny • Mairie de Rians • Mairie de Saint-Eloy • Mairie La Ferté Saint-Aubin • Maison Botanique • Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire • Maison de Loire du Loiret • Maison Des Lycéen.ne.s du Lycée Pothier • MDL Lycée sully • MFR • Micro entreprise • MRJC Centre • Nature 18 • Odial solutions • Olivet en Transition • OPEN AGRIFOOD ORLEANS • OPTIMIDEC • Orléans Métropole • Orrion Chemicals Orgaform • OSMOZE • Pacte du Pouvoir de Vivre Centre Val de Loire • PAPREC GROUP • Parc naturel régional de la Brenne • Parc naturel régional du Perche • Parlons de Demain • Perche Nature • PERSÉE3C • PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne • PETR Gâtinais montargois • Pôle d'Équilibre Territorial et Rural • Pôle DREAM Eau & Milieux • ReBout' • Région Centre-Val de Loire • REITZEL • Réseau Vrac • Resistance Climatique • ROSOBREN • SA VENTUREXPART CAPITAL • SARL COVALI • SARL Vouvray 47, Caves Ambacia • Scea La Croix des champs • secours populaire français • SEPANT • SEPANT • SEPANT • Sologne Nature Environnement • SPL Tours Val de Loire • STI Centre • Storengy • SYMCTOM • Symphony • Syndicat de l'architecture de Loir et Cher • Syndicat Mixte de l'Oeuf de la Rimarde et de l'Essonne • Terra Cerès • Terre de Liens Centre • Territoire d'énergie Centre-Val de Loire • TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE • TRANSPORTS ET VOYAGES L.D.T. • TRANSPORTS MOREAU 36 • Triballat • TUVACHE sarl • UMR INRAE-ONF BioForA • Unis-Cité • Université de Tours • Université d'Orléans • VEGEPOLYS VALLEY • Ville de Bourges • Ville de Tours • Villes au Carré • Virage Energie Berry • Virage Energie Centre Val de Loire • Winners bowling 45 • Worldline • WWF France • Yacka •



## SUIVEZ LA COP RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE



<https://www.cop.centre-valde Loire.fr>

@COPCentreValdeLoire

@CopCVL

**Abonnez-vous à la lettre d'info pour suivre l'actualité de la COP**

<https://cop.centre-valde Loire.fr/lettre-info-cop-centrevalde Loire/>

## CONTACTEZ-NOUS



[cop@regioncentre.fr](mailto:cop@regioncentre.fr)

CONSEIL RÉGIONAL CENTRE-VAL DE LOIRE

9 Rue Saint-Pierre Lentin

45041 Orléans